

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
DECISION DE DECLARATION SANS SUITE
POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITE
N° DM/2021/021

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

● Désignation du pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

39 Lotissement La Marie

97225 MARIGOT

Tél. : 0596.53.50.23 / Fax : 0596.53.60.12

Point de contact : M. Bruno Nestor AZEROT, Président de CAP Nord Martinique

Courrier électronique : marchespublics@capnordmartinique.fr

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://www.capnordmartinique.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

■ Nom, prénom et qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

Bruno Nestor AZEROT, Président de CAP Nord Martinique.

B - Objet de la consultation.

Le présent marché est une prestation de fournitures courantes et de services et a pour objet :

Consultation n°2020/095/PI: « Mission d'assistance pour le déploiement de « Pass numérique » sur le territoire de CAP Nord Martinique ».

C - Déroulement de la consultation.

■ Publicité :

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Tenant compte du montant estimatif du marché (inférieur à 90 000,00€ HT), le Dossier de consultation des entreprises a été mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation www.marches-securises.fr le 08/10/2020.

■ Date et heures limites de réception des offres :

Le 27/10/2020 à 12h (heure locale).

■ Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI
(Cocher la case correspondante.)

D - Déclaration sans suite.

En application de l'article R. 2185-1 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur déclare la procédure de passation du marché public :

- sans suite pour les motifs juridiques et techniques
- infructueuse
 - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
 - pour les motifs mentionnés ci-dessous : **Aucune offre acceptable reçue.**

et décide de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un dialogue compétitif ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée.

E - Signature du pouvoir adjudicateur.

Au Marigot, le 14 OCT. 2021

Signature

Bruno Nestor AZEROT

Président de
CAP Nord Martinique

